

maintenant !

- Extrait du registre des délibérations
Commission « Finances et affaires générales »

Conseil municipal du 8 juin 2015
Séance du 1^{er} juin 2015

1 SEMEISO - rapport sur la situation de l'exercice 2014 - information au conseil municipal

Étaient présents les membres inscrits au tableau :

- Le Maire :

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN

- Maires-adjointes & Maires-adjoints :

Mme CAPON, MM CABARET, LEMAIRE, BOUADDI, Mmes OYONO, CARLIER, JAJAN, M. BELMHAND, Mmes FOURRIER-CESBRON, LAMBRE, M. ABBADI

- Conseillères municipales & conseillers municipaux :

Mme DUHIN, MM ASSAMTI, N'DIAYE, ATAKAYA, Mmes GOMES-NASCIMENTO, MOUSSATEN, BARBETTE, MM DEME, AKABLI, LELONG, Mmes FAZAL, MEHADJI, SAVAS, DHOURY, MM. BOUKHACHBA, MONTES, BOULHAMANE, Mme MAUPIN, M. FRÉMINE, Mme M'BAYE-DIAO, M. SERTAIN, Mme DUCHATELLE, M. FACCHINI, Mme STAMMINGER, M. NATANSON.

Étaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

- Conseillères municipales & conseillers municipaux :

M. RIFI SAIDI

Pouvoir à :

M. BOULHAMANE

Mme SOKOLONSKI

Pouvoir à :

M. FREMINE

- Conseillères municipales & conseillers municipaux :

- | | |
|--|----|
| - Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal : | 39 |
| - Nombre de conseillers en exercice : | 39 |
| - Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés : | 39 |

- Rapport de présentation :

Madame Fabienne LAMBRE, maire-adjointe, expose :

L'article L1524-3 du code général des collectivités territoriales dispose que lorsqu'une société d'économie mixte locale exerce pour le compte d'une collectivité territoriale des prérogatives de puissance publique, elle établit chaque année un rapport spécial sur les conditions de son exercice qui est présenté à l'organe délibérant de la collectivité territoriale.

A ce titre, le rapport d'information sur la situation de la SEMEISO, au titre de l'exercice 2014 vous est présenté. Il a été adopté par le conseil d'administration de ladite société d'économie mixte lors de son assemblée générale en date du 4 mai 2015.

Il est demandé au conseil municipal de prendre acte du rapport d'information relatif à la situation de la Société d'Economie Mixte d'Etudes et Immobilier Sud Oise - SEMEISO.

maintenant !

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L2121-29 et L1524-3,
Vu la validation du rapport d'information sur la situation de la société d'économie mixte locale, SEMEISO,
au titre de l'exercice 2014 par le conseil d'administration de la SEMEISO en date du 4 mai 2015,
Vu le rapport d'information relatif à la situation de la SEMEISO au titre de l'exercice 2014,
Vu l'avis de la commission « Finances et affaires générales » en date du 1^{er} juin 2015,
Considérant que le Maire doit présenter chaque année à son assemblée délibérante ledit rapport
d'information,
Entendu le rapport de présentation,

- Prend acte du rapport d'information relatif à la Société d'Economie Mixte d'Etudes et Immobilier Sud Oise –SEMEISO - au titre de l'exercice 2014.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : **10 JUIN 2015**

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis :

Jean-Claude VILLEMAIN

DOCUMENT CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

après dépôt en sous-préfecture le ...11/06/15

et publication ou notification le ...12/06/15

affiché le ...12/06/15

CREIL, le ...12/06/15

Maire de Creil
Conseiller Départemental de l'Oise



Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services
Philippe RALUY